

Rapport moral et d'activité Exercice 2015

Je ne débiterai pas ce rapport moral sans évoquer le souvenir de Jean-Luc Rançon qui nous a quittés subitement au printemps dernier. Jean-Luc fut un pilier fondateur de notre association et il savait nous remotiver et nous soutenir dans nos actions de terrain avec sa force tranquille.

Au cours de l'exercice 2015, le conseil d'administration s'est réuni 5 fois. L'association a répondu à 7 enquêtes publiques et a été sollicitée pour 5 interventions suite à des courriers ou des contacts téléphoniques. Elle a aussi participé à la journée du patrimoine de pays et des moulins en organisant une randonnée sur un réseau de chemins ruraux réhabilités à Lasséran qui a donné lieu à un article dans la presse départementale.

Les enquêtes publiques ont eu pour objet 4 déviations de chemins ruraux à Castelnaud d'Auzan, Castelnaud d'Arbieu, Le Boulin et Lectoure et 3 suppressions totalisant 712 mètres de chemins ruraux supprimés sur l'année situés à Montréal, Bazian et Aignan. Ces enquêtes publiques sont souvent motivées par les riverains pour deux raisons principales : soit des agriculteurs qui souhaitent mettre les surfaces exploitées en conformité avec les déclarations de la PAC, soit des résidents ruraux qui souhaitent préserver leur tranquillité en annexant ou en déviant un chemin aux abords de leur propriété. Point particulier à noter sur la commune de Bazian : un château d'eau a été construit et est en exploitation depuis plusieurs dizaines d'années sur l'emprise du chemin rural et ce réservoir est inexistant sur la cartographie cadastrale. Nous suivons de près les suites données à ce dossier ainsi qu'à Béraut et Le Boulin pour avoir une idée du délai de mise à jour du cadastre sur le site internet cadastre.gouv.fr.

Parmi les 5 interventions effectuées à la demande, 2 concernent des chemins qui ont été mis en culture abusivement à Pessan et à Bonas. Nous avons écrit aux maires concernés pour leur rappeler leur rôle dans la préservation de l'intégrité des chemins ruraux. Pas de réponses à ce jour. Deux autres interventions ont consisté à prêter main forte pour débroussailler des chemins ruraux dans des communes motivées à préserver leur patrimoine de chemins à Lasséran et à St Antonin. A St Antonin, le maire a mobilisé une quinzaine de bénévoles et la matinée s'est terminée dans la convivialité autour d'un repas offert par la municipalité. La cinquième intervention concerne Pouylebon qui cherche à créer des boucles de randonnées.

Nous pouvons observer actuellement quelques signes encourageants en faveur de la sauvegarde des chemins ruraux : par exemple certaines nouvelles dispositions de la PAC 2015 valorisant la présence de haies pour préserver la biodiversité devraient freiner la disparition des chemins. D'autre part, l'intérêt grandissant des populations pour la randonnée ou d'autres activités en pleine nature pourrait sensibiliser les communes à sauvegarder les chemins ruraux qui existent aujourd'hui sur le cadastre.

Perspectives pour 2016

En décembre 2015, nous avons subi la suppression de notre modeste site internet « cheminsruraux32.voila.net » suite à l'arrêt du service de notre hébergeur « voila.fr ». Le media internet étant incontournable aujourd'hui, nous devons créer en priorité un nouveau site dans prochaines semaines. Pour 2016, quelles nouvelles actions pourrait-on envisager pour répondre aux objectifs que notre association s'est donnée ? Pourrait-on par exemple proposer de réaliser un recensement des chemins ruraux à l'échelle d'une communauté de communes avec la participation d'un volontaire en service civique à l'instar de ce qui a été réalisé par l'association « Chemins de Picardie » dans le Nord de la France ? Pour ce faire réussira-t-on en préalable à faire reconnaître « Chemins Ruraux 32 » comme association d'intérêt général ?